

X

MÉTONYMIQUE ET HISTOIRE DU VOCABULAIRE

L'analyse d'un article quelque peu étendu du dictionnaire permet de se rendre compte de l'importance du processus métonymique dans la formation du vocabulaire. L'article « tête », que nous avons déjà choisi comme exemple en raison de la part appréciable qu'y tiennent les métaphores lexicalisées, présentait un très grand nombre d'emplois fondés sur des métonymies et des synecdoques devenues habituelles.

Un emploi figuré, que l'on conçoit d'abord comme un fait de langage individuel, peut, comme nous l'avons vu à propos de la lexicalisation de la métaphore, devenir un fait de langue et s'inscrire dans le fonctionnement normal du vocabulaire. C'est la distinction que FONTANIER établit entre les deux sortes de sens tropologique : le sens tropologique extensif et le sens tropologique figuré : « Les *tropes* ont lieu, ou par nécessité et par *extension*, pour suppléer aux mots qui manquent à la langue pour certaines idées, ou par choix et par *figure*, pour présenter les idées sous des images plus vives et plus frappantes que leurs signes propres. » Les tropes par extension sont ceux que l'on désigne traditionnellement par le terme de *catachrèse*, qui recouvre aussi bien les emplois d'origine métonymique que les emplois d'origine métaphorique.

L'identité de la désignation traditionnelle ne doit cependant pas nous empêcher d'apercevoir certaines différences entre la catachrèse métonymique et la catachrèse métaphorique. De manière générale, la métaphore qui joue un rôle de suppléance n'est plus sentie comme pleinement vivante. Si l'on parle du « pied » d'une table, il y a bien métaphore, mais c'est une métaphore usée, qui a déjà franchi certaines étapes du processus de lexicalisation. On peut trouver, certes, des métaphores originales qui remplissent la fonction d'une catachrèse, mais elles ne portent pas sur des substantifs. On peut se demander si la parenté que nous avons observée entre la métonymie et la métaphore du verbe ou de l'adjectif n'explique pas la possibilité de trouver cette dernière employée en catachrèse sans lexicalisation préalable. Il semble en effet possible de considérer comme une catachrèse l'emploi

du verbe « resucer » par Pascal dans la troisième des *Expériences nouvelles touchant le vide*, où il décrit un tuyau qui « se remplit entièrement, en resuçant ainsi autant d'eau qu'il avait rejeté de vin ». Le vocabulaire dont il dispose ne lui fournit pas de terme propre qui rendrait compte de l'apparence du phénomène : l'emploi métaphorique de « resuçant » joue donc un rôle de suppléance. Cependant, l'existence d'une image associée, une de ces « idées accessoires » dont la rhétorique traditionnelle reconnaît l'importance dans l'emploi des figures, est indéniable : la métaphore n'est possible que par la suppression de l'opposition animé/inanimé. Ainsi, même dans le cas du verbe, l'emploi d'une métaphore originale dans un rôle de suppléance n'est possible que si elle est un peu plus qu'une catachrèse, dans la mesure où elle suppose la saisie d'une analogie particulière qui est une interprétation personnelle de la réalité au niveau des significations.

Il en va tout autrement de la métonymie : elle ne crée pas une relation entièrement nouvelle entre les deux termes qu'elle associe, puisque les objets que ces termes désignent dans leur sens propre sont déjà en relation dans la réalité extérieure, avant même qu'ils soient nommés, et indépendamment de la manière dont ils sont nommés. Bien entendu, il ne s'agit pas d'une relation rigoureusement objective ; le langage ne peut pas être un calque direct de la réalité existante ; il suppose nécessairement une interprétation intellectuelle. Si, par métonymie, le mot « cœur » désigne des sentiments, cela ne suppose pas qu'il y ait une relation réelle entre le cœur et ces sentiments, mais tout simplement qu'à une époque donnée de l'histoire de la langue, la croyance en l'influence du cœur sur la production de certains mouvements affectifs a permis la création d'une métonymie considérée à ce moment-là comme fondée sur un rapport objectif.

Le fait que la métonymie serve tout naturellement à fournir les mots qui manquent au vocabulaire s'explique d'ailleurs très facilement : l'objet qui n'a pas de nom sera désigné par le nom d'un objet qui est étroitement en relation avec lui ; il suffit pour cela que le contexte élimine les possibilités de confusion entre les deux objets. Une lexicalisation préalable n'est pas nécessaire pour qu'une métonymie ou une synecdoque soit employée en catachrèse.

Cette absence de symétrie entre la catachrèse métonymique et la catachrèse métaphorique est nettement mise en lumière dans la manière dont FONTANIER répartit les faits de catachrèse dans son *Manuel classique pour l'étude des tropes*¹. Le chapitre de la métonymie et celui de la synecdoque contiennent un grand nombre d'exemples sur

1. Réédité sous le titre *Les Figures du discours*, dont il constitue la première moitié.

lesquels FONTANIER met lui-même l'étiquette de catachrèse, alors qu'on n'en trouve pas dans le chapitre de la métaphore. Cela explique que, dans le chapitre spécialement consacré à la catachrèse, le développement sur la catachrèse de métaphore soit beaucoup plus étendu que ceux qui portent sur les catachrèses de métonymie et de synecdoque. Cette répartition de la matière est particulièrement significative chez un théoricien dont le souci de construire un exposé d'une architecture régulière est évident, à tel point que la symétrie est parfois obtenue chez lui par un procédé qui fait penser aux « fausses fenêtres » dont parle Pascal. Les dissymétries que les développements touchant aux catachrèses introduisent dans le *Manuel* traduisent, peut-être à l'insu de FONTANIER lui-même, l'opposition fondamentale qui existe entre la possibilité constante d'utiliser le mécanisme métonymique dans un simple rôle de suppléance et la nécessité d'une certaine lexicalisation pour que la métaphore puisse servir de catachrèse.

De même que l'on parle de métaphore lexicalisée lorsqu'un terme est employé métaphoriquement de manière habituelle dans une acception donnée, il semble légitime d'appeler métonymie lexicalisée l'emploi habituel d'une métonymie dans une acception particulière. Toutefois, il faut bien remarquer qu'il s'agit là de processus différents. Tant que le sens propre d'un terme qui a donné naissance à une métaphore lexicalisée existe encore dans la langue, la relation de signification entre les deux acceptions du mot reste perçue, fût-ce d'une manière quelque peu confuse. En revanche, la relation qui lie le sens propre — il serait souvent préférable de parler dans ce cas de sens primitif — d'un mot à son emploi métonymique est extérieure au langage lui-même ; elle n'est pas une relation de signification : elle porte sur la référence et non sur le code. Alors que toute métaphore lexicalisée conserve nécessairement une partie des sèmes constitutifs de la signification primitive du lexème, quand bien même cette acception aurait disparu de la langue, la métonymie lexicalisée devient une entité sémantique autonome, où l'analyse sémique ne retrouve pas les éléments constitutifs du sens primitif.

Il peut sembler paradoxal d'envisager l'analyse sémique d'une métonymie, puisque le mécanisme métonymique ne joue que sur un transfert de référence. Cependant, à la suite de l'emploi répété d'une métonymie donnée, il arrive que la perception de ce transfert s'estompe, et que l'on en arrive à pouvoir analyser le terme primitivement métonymique en éléments de signification, indépendamment de la relation qui lui a donné naissance. C'est à ce moment-là que l'on peut parler d'une lexicalisation de la métonymie.

C'est sans doute par cette lexicalisation de la métonymie que s'exerce le plus nettement l'action de l'histoire de la civilisation sur l'histoire

du vocabulaire. Que l'objet désigné par l'emploi métonymique devienne plus fréquent, plus familier, alors que l'objet dénommé par le mot pris dans son sens primitif reste rare, ou le devient, ou du moins que son maniement est peu habituel, la catachrèse donnera naissance à une signification nouvelle, l'emploi primitivement métonymique étant de plus en plus senti comme le terme propre par ceux des locuteurs dont les connaissances techniques ou étymologiques ne sont pas suffisantes pour leur faire retrouver le lien avec le sens primitif, c'est-à-dire par le plus grand nombre. Ainsi, le mot « transistor » est aujourd'hui senti par la plupart des locuteurs comme s'il avait pour sens propre : « petit poste de radio fonctionnant sur piles » ; le sens primitif de « semi-conducteur utilisé comme substitut d'un tube électronique »² reste technique ; puisqu'il faut le connaître pour interpréter l'emploi habituel du mot comme métonymique, et que la plupart des locuteurs ne le connaissent pas, il est normal qu'ils sentent le mot « transistor » comme le terme propre qui sert à dénommer le poste de radio.

Pour prendre un exemple plus ancien, le sens primitif du mot *liste* est « bande », et c'est par métonymie qu'on a appelé liste l'ensemble des éléments inscrits sur une bande de papier ou de parchemin. L'emploi du sens primitif a été restreint, sans doute par suite de la concurrence de *bande*, et limité à la langue technique de l'élevage et de l'équitation : « Bande blanche située à la partie antérieure de la tête du cheval, occupant le front et le chanfrein » (Littré). Les chevaux ne tiennent plus qu'une place très réduite dans notre civilisation, cette dernière trace de l'acceptation primitive s'est elle-même estompée dans l'esprit de la plupart des locuteurs, et le sens propre du mot est aujourd'hui : « inscription, à la suite les uns des autres, de plusieurs noms de personnes ou de choses ».

L'exemple de *bureau* est analogue. L'étoffe que désignait ce terme dans son sens primitif n'existe plus. Le sens propre désigne aujourd'hui le meuble, la table à écrire, que recouvrait autrefois le « bureau ». La métonymie a été lexicalisée à partir du moment où l'on a perdu l'habitude de recouvrir la table à écrire de cette étoffe particulière. Et c'est par rapport à ce nouveau sens propre qu'ont pu naître et se généraliser les emplois métonymiques qui désignent la pièce où se trouve la table à écrire, l'entreprise qui comprend un certain nombre de ces pièces (bureau d'études), l'équipe dirigeante d'une association (qui, lors des réunions, prend place autour de la table à écrire), etc.

Si, en synchronie, la métonymie ne modifie nullement la substance sémique du lexème utilisé, il faut reconnaître qu'en diachronie la

2. Il faudrait sans doute préciser : « substitut d'une lampe triode », puisque le semi-conducteur remplaçant la lampe diode s'appelle lui aussi « diode ».

plupart des modifications apportées à cette substance sémique s'expliquent par le jeu de la métonymie et par sa lexicalisation. En synchronie, la langue est autonome par rapport à la référence ; en diachronie au contraire, la référence agit sur la langue, plus particulièrement sur le vocabulaire, et pour cela elle passe, comme il est normal, par le mécanisme de la métonymie : l'histoire projette sur le vocabulaire les transferts de référence que la métonymie peut établir à chaque instant, et l'inscrit dans la constitution sémique des termes qui ont donné naissance à ces transferts ³.

3. Pour apprécier l'importance des transferts de référence produits par le processus métonymique dans la formation du vocabulaire français, il faut se reporter à KR. NYROP, *Grammaire historique de la langue française*, t. IV, pp. 188-228, où l'on trouvera une extraordinaire collection d'exemples. C'est sans doute NYROP qui donne la meilleure définition de la métonymie avant les travaux de JAKOBSON : « On appelle *métonymie* l'extension de sens qui consiste à nommer un objet au moyen d'un terme désignant un autre objet uni au premier par une relation constante. Il s'agit ici ordinairement du passage d'une représentation à une autre dont le contenu est avec la représentation donnée dans un rapport de contiguïté. »